



EUROPEAN UNION

OSCE Permanent Council No 1159 Vienna, 5 October 2017

EU MS statement in Response to the presentation by the Secretary–General of the 2018 Unified Budget

Les États membres de l'Union européenne vous remercient, monsieur le Secrétaire général, pour votre présentation du budget unifié 2018. Nous comptons sur votre engagement actif dans la négociation à venir et saluons la disponibilité que vous avez affirmée à remplir pleinement votre rôle de gestionnaire en chef de notre organisation.

Nous remercions également le Secrétariat et les gestionnaires de fonds pour leur contribution à ces travaux de toute première importance. Nous saisissons en outre cette occasion pour formuler tous nos vœux de réussite et notre soutien à la délégation italienne qui va conduire les travaux budgétaires au sein de l'ACMF, en particulier M. Marco Lapadura, et Mmes. Laura Vai et Giulia Manconi. Nous remercions enfin la délégation autrichienne, notamment Mme. Marina Milanovic–Ilic et M. Andreas Bilgeri et pour leurs efforts dans un contexte des plus difficiles. Nous n'oublions pas la dette de travail contractée à l'égard de notre regretté collègue Hans–Michael Plut, dont nous saluons la mémoire avec émotion.

Les États membres de l'Union européenne rappellent leur volonté de favoriser un dialogue constructif au cœur du processus budgétaire dans lequel ils s'engageront pleinement, et de fournir à l'Organisation les moyens nécessaires pour accomplir les tâches qui lui sont assignées. Nous espérons que tous y participent dans le même esprit, dans le but d'adopter le budget dans les meilleurs délais, avant le 20 décembre. Nous soulignons que le retard dans l'adoption des précédents budgets a eu des conséquences négatives sur la gestion administrative et financière de l'Organisation.

Nous demeurons convaincus qu'une politique budgétaire doit être efficace, économe et stratégique. Ces conditions sont plus que jamais essentielles à la réalisation de nos objectifs communs : la consolidation de la sécurité collective dans toutes ses dimensions, notamment face à l'insécurité mondiale croissante et aux divers et nombreux défis transnationaux qui en découlent. Celle-ci dépend du respect et de la pleine mise en œuvre de nos engagements et de nos principes partagés.

Nous affirmons notre engagement à fournir les moyens financiers et humains nécessaires à la prévention, à la gestion et à la résolution des crises, notamment en Ukraine et autour de l'Ukraine, qui continuent de constituer notre principal défi de sécurité avec des conséquences financières et structurelles pour l'OSCE. De manière générale, nous attachons beaucoup d'importance à ce que les ressources adéquates soient allouées à l'OSCE pour le cycle de conflit.

Comme toujours, nous continuerons de plaider avec la plus grande détermination pour que les institutions autonomes soient mises en condition d'accomplir l'intégralité de leurs mandats, notamment en ce qui concerne l'observation électorale.

En outre, nous soutenons l'allocation des ressources adéquates pour l'approche intégrée de la dimension de genre.

L'octroi de moyens supplémentaires ne doit toutefois pas détourner l'Organisation de son objectif d'efficacité et d'efficience dans l'usage de ses moyens financiers et humains. Les États membres de l'Union européenne sont, avec 70% du budget unifié, les principaux contributeurs de cette Organisation. Alors que la situation économique de certains de ces États contributeurs reste difficile, que les besoins des opérations de terrain en Ukraine ne faiblissent pas, tout concourt à faire preuve, cette année encore, d'une vigilance renforcée quant à la gestion quotidienne et l'évolution des principaux autres fonds de l'Organisation.

L'accent doit continuer d'être mis sur la capacité opérationnelle de l'OSCE, notamment sur les opérations de terrain et la résolution de la crise en Ukraine. Nous regrettons l'évolution limitative imposée à plusieurs missions de terrain en

Asie centrale et déplorons la fermeture du Bureau d'Erevan. En conséquence, nous continuons de soutenir les efforts pour l'intensification du travail dans ces régions. Nous saluons en revanche la poursuite des efforts par certaines missions en Europe du Sud-Est de maîtrise confirmée des coûts pour 2018, et les encourageons à continuer de s'aligner avec les besoins et priorités des pays hôtes.

Nous constatons non sans interrogations la nouvelle augmentation proposée des dépenses pour le Secrétariat cette année. Nous reconnaissons qu'une part de cette augmentation est due à des nécessités dans le domaine technologique, qui inclut la cyber-sécurité, et des besoins identifiés dans un contexte de demande croissante à l'OSCE de s'engager dans les domaines transversaux. Nous examinerons avec rigueur toute proposition requérant la mobilisation de fonds, et toute création de postes ou promotion ou conversion de postes de secondés vers des postes de contractés. À ce propos, nous rappelons la recommandation du Groupe de Travail Informel sur les questions transversales que ces conversions demeurent exceptionnelles. Il nous semble important de souligner que trouver des sources d'économies dans les coûts de personnel reste une priorité et que nous attendons donc des négociations à venir qu'elles en cherchent de nouvelles.

Nous notons la réduction proposée de près de 21% du fonds « Augmentation ». Cette diminution est une nouvelle étape nécessaire dans la perspective de la disparition de ce fond dès que possible, conformément aux engagements pris, et qui prend d'autant plus d'importance que les barèmes arrivent à échéance. Nous resterons attentifs à l'évolution de ce volet.

Nous marquons notre appréciation à l'égard des progrès accomplis dans le développement et la modernisation du système d'évaluation et de retour d'expérience, y compris dans le domaine des indicateurs clé de performance, pour assurer que les leçons soient tirées des expériences précédentes et permettent d'améliorer le travail de l'ensemble de l'Organisation, mais aussi pour que les gestionnaires de fonds puissent rendre compte de façon plus claire de leur performance aux États participants, en particulier dans le PBPR. Nous attendons qu'elle permette d'améliorer la planification des activités de

l'Organisation, en s'adaptant à ses priorités et en tenant compte de l'évolution des différentes situations sur le terrain.

Nous rappelons par ailleurs notre attachement à l'amélioration indispensable de la répartition de la charge entre États participants ainsi qu'à une meilleure gouvernance de notre Organisation sur le plan budgétaire. A cet égard, des thèmes comme la poursuite de l'amélioration nécessaire de la méthode de calcul des indemnités journalières (BLA) au fur et à mesure de la réforme de la politique du secondement, dont nous saluons l'engagement, ou encore du remboursement des taxes prélevées sur la rémunération des membres locaux des missions de terrain, resteront des priorités. Nous soutenons aussi la mise en place d'un budget biennuel. Nous sommes conscients qu'un certain nombre de questions restent à résoudre concernant le financement de l'Organisation. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de trouver urgemment des solutions à ces questions, et nous nous tenons prêts à discuter d'une manière constructive et dans le cadre approprié.

Nous avons des questions et commentaires plus spécifiques, y compris sur la présentation du budget et sur les mesures d'efficience existantes et nouvelles. Ils seront exprimés par nos représentants à l'ACMF, qui reste le forum approprié pour la discussion détaillée du budget.

Monsieur le Secrétaire Général, nous vous remercions à nouveau pour votre présentation qui, nous l'espérons, aboutira le plus rapidement possible à une solution consensuelle donnant à l'OSCE les moyens nécessaires à l'exercice de ses responsabilités.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie et Andorre se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.